

Enquête publique Eiffage _ hôtel Les Menuires

Date	Observations
02/05/2026	<p>Bonjour,</p> <p>Pas d'accord sur ce projet qui va encore apporter plus de monde lors des vacances,,deja trop de monde sur les pistes, pas sécurisé en cette periode de fevrier et de Noel.</p> <p>En plus pas de place de parking , vous en créer quelques-unes mais vue le nombre de chambres c'est bien insuffisant, petit rappel en fevrier, voitures garees en double files de l'Eglise au Reberty, les agents mettaient des papiers sur les voitures pour les inviter a se garer ailleurs ou?? Voitures de garer de l'immeuble les Fontanettes au Jetay, parking des cars pleins, parking derriere les Fontanettes et a proximite du Jetay, plein?? Sur 2 files.</p> <p>Vous semblez voir des navettes Ok, mais se garer a Moutiers, a St martin aucun parking assez grand. Prevoir peut etre un parking a plusieurs etages sur le parking des cars a l'entree de la station.</p> <p>Les saisonniers de Val Thorens viennent se garer aux Menuires trop plein egalement sur ce site. C'est pour cette raison que je suis contre la construction d'hotels actuellement sur,la station, deja trop de residences .</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Marie Françoise Lejeune Presidente de la copropriete Antares.</p>
03/05/2026	<p>De : evelyne magnient Envoyé : dimanche 3 mai 2026 15:36 À : Enquête Publique <enquete.publique@lesbelleville.fr></p> <p>Objet : Projet complexe hôtelier 4 étoiles parking des moniteurs</p> <p>Merci d'enregistrer mon refus de ce nouveau complexe hôtelier . Celui du Villaret suffit déjà pour impacter l'environnement . Mme Magnient Propriétaire au Villaret Numéro 315 . Cordialement</p>

STOP !

La saturation de la station en haute saison est déjà totale, le besoin de lits supplémentaires ne répond qu'à une logique économique de fuite en avant non viable, mais n'est pas en adéquation avec la réalité et la capacité des infrastructures.

Saturation des accès à la vallée des Belleville :

- les routes de Savoie sont déjà saturées toute la saison
- l'accès aux Belleville est particulièrement touché avec une départementale déjà sous-dimensionnée pour desservir 3 stations à tel point que les transports en communs ne fonctionnent pas le samedi (Pas de navette St Martin <> Menuires <> Val Thorens)
- la départementale est totalement bloquée en cas de neige de manière récurrente faisant régulièrement la une des journaux

Saturation des stationnements aux Menuires :

- le stationnement dans le secteur est déjà insuffisant, à tel point que la police municipale laisse les voitures se garer sur la bande piétonne de la rue des Fontanettes toute la saison sans verbaliser, obligeant les piétons à circuler sur la voie
- idem devant l'Alpeen, où les voitures dépassent sur la chaussée, réduisant la rue à une seule voie, causant des troubles récurrents avec les navettes, et un danger permanent pour les piétons (impossibilité de freinage d'urgence dans une rue en pente avec des conditions hivernales)

=> les projets en cours vont rajouter une pression supplémentaire sur les stationnements gratuits

Saturation des cheminements piétons :

- Les accès à la Croisette depuis le quartier des Fontanettes se fait par un cheminement sur la route pour atteindre l'ascenseur du parking Croisette, régulièrement en panne, et sous-dimensionné, le PLU prévoyait l'aménagement d'un nouveau cheminement piéton le long du clocher pour répondre au besoin de ce quartier : aucun des projets en cours ne répond au besoin du PLU, tout en rajoutant d'avantage de piétons et de trafic automobile dans le secteur, augmentant de facto le risque d'accident.

03/05/2026

- Le projet de la SCCV LE CLOCHER va même rendre la réalisation du cheminement piéton inscrit au PLU impossible, bloquant pour toujours le quartier des Fontanettes dans une situation dangereuse

Saturation des remontées :

- La politique de « rationalisation » à outrance entretenue par la SEVABEL a engendré une forte réduction de la capacité horaire de skieurs sur le secteur de la Masse en remplaçant 4 remontées totalisant 3700 personnes/h (1200 p/h sur l'axe Rocher noir/Lac noir + 2500 p/h sur l'axe Masse 1/Masse 2) par une seule et unique remontée de 2800 personnes/h, concentrant l'intégralité des skieurs sur une seule remontée totalement saturée de manière continue avec des attentes très importantes.

- Les axes « Mont de la Chambre » et « Bruyères » présentent eux aussi une saturation importante, et rien ne garantit que le projet de remplacement du « Mont de la Chambre » règle totalement le problème (doutes sur la capacité d'embarquement à la gare intermédiaire), sans même parler de pouvoir absorber des skieurs supplémentaires apportés par les nombreux projets immobiliers en cours

Diminution des secteurs skiables :

- Entre le réchauffement climatique réduisant la skiabilité des secteurs bas et les secteurs retirés (Lac Noir aux Menuires devenu difficile d'accès, secteur supprimés du glacier de Pécelet et du col de Thorens à Val Thorens), les skieurs se concentrent déjà sur des zones de plus en plus réduites
- En cas de neige et de non-ouverture des sommets, le domaine est totalement paralysé, problème fortement aggravé par la suppression de la remontée Masse 1 qui permettait d'absorber 2500 personnes par heure sur un secteur en dessous du brouillard et avec des arbres.

Multiplication des projets

Ce projet ne peut se penser seul, il intervient de manière parallèle à d'autres projets qui ont les mêmes impacts et qui ne sont pas forcément soumis à une enquête publique :

- SCCV LE CLOCHER, PC0732572501028 du 12/03/2026 dans le même secteur apportant 313 lits supplémentaires sans enquête publique ni évaluation environnementale et en non-respect du schéma opposable de l'OAP10 du PLU (ne respecte pas les vues à préserver ni la création d'un cheminement piéton le long du clocher)
- projet supprimant encore un parking gratuit dans l'OAP 10 devant la résidence des Lauzes
- plateau du Cairn rajoutant entre 2000 et 3000 lits supplémentaires dans la vallée (Val Thorens)

Conclusions

Considérant l'ensemble des points développés ci-dessus, le projet « du parking des moniteurs » et celui du « Clocher » s'inscrivent dans une logique de densification incompatible avec la réalité des infrastructures existantes et les capacités d'accueil de la station des Menuires tout en faisant peser un danger accru sur la sécurité des piétons évoluant dans la zone.

Fabien Agranier

04/05/2026

Bonjour,
Comment peut-on envisager de nouvelles constructions, alors que ce que tout le monde réclame avec urgence ce sont des parkings.

Monique ADRIEN

04/05/2026

Jean-Yves LABIOZ _Objet : Projet immobilier hôtel 4*

Bonjour,
Permettez moi d'exprimer mon désaccord sur ce projet immobilier d'un hôtel 4* implanté sur le parking dit des Moniteurs.
Au delà du fait que le stationnement est déjà excessivement compliqué dans la station, l'ajout de 800 lits supplémentaires apportera forcément son lot de désagréments supplémentaires en terme de monde aux remontées mécaniques le matin, de nuisances le soir dans la station et de bouchon supplémentaire dans la vallée pour accéder à la station.
A ce stade, la priorité de la mairie doit aller en faveur de la modernisation de l'existant pour plus de confort des clients.
Merci d'avance de prendre en compte ma requête dans le cadre de l'enquête en cours.
Cordialement
Envoyé de mon iPhone

Madame, Monsieur,

Je souhaite, par la présente, exprimer un avis défavorable concernant le projet de construction d'un nouveau complexe hôtelier aux Menuires.

En effet, l'expérience récente de la saison hivernale passée met en évidence une saturation déjà très marquée de la station, en particulier durant les périodes de forte affluence telles que les vacances de février et de Noël. La fréquentation des pistes y est devenue particulièrement dense, avec des conséquences directes sur la sécurité et le confort des usagers.

L'ajout de lits supplémentaires ne ferait qu'accentuer cette pression sur un domaine skiable dont la capacité d'absorption semble déjà atteinte. Plusieurs observations vont dans ce sens : engorgement des remontées mécaniques, concentration accrue des skieurs sur certains secteurs et réduction progressive des zones skiabiles liée aux conditions climatiques.

Par ailleurs, les infrastructures annexes apparaissent elles aussi sous-dimensionnées :

- Restauration insuffisante : l'offre actuelle de restaurants ne permet déjà pas d'absorber correctement les flux en haute saison, générant files d'attente et dégradation de l'expérience client. Ajouter des hébergements sans renforcer significativement ces capacités créerait un déséquilibre supplémentaire.

- Stationnement saturé : les difficultés de parking sont récurrentes, avec des situations observées de stationnements anarchiques et dangereux, faute de places disponibles.

- Circulation et accès : les axes routiers menant à la station sont régulièrement congestionnés, notamment en cas d'intempéries, ce qui pose à la fois un problème de sécurité et d'attractivité.

- Cheminements piétons et sécurité : certains accès sont déjà inadaptés au volume de fréquentation actuel, augmentant les risques pour les piétons.

Au-delà de ces constats, ce projet s'inscrit dans une dynamique globale de densification qui interroge.

L'accumulation de programmes immobiliers dans un périmètre contraint ne semble pas en adéquation avec les capacités réelles de la station et de ses infrastructures.

Dans une logique plus durable et respectueuse de l'équilibre de la station, il semblerait préférable de privilégier :

- La modernisation et l'amélioration de l'existant,

- Le renforcement des infrastructures (parkings, transports, restauration),

- Et une réflexion globale sur la capacité d'accueil réelle du domaine.

Les Menuires disposent d'un patrimoine touristique reconnu, construit dans le temps. Il apparaît essentiel de préserver cet équilibre plutôt que de l'exposer à une surcharge progressive.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cet avis défavorable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jérémie Perin

05/05/2026

Après avoir consulté le dossier disponible sur le site de la Mairie, je suis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

-L'hôtel projeté est un ensemble de bâtiments avec des toits à deux pentes et un habillage des façades en bois, dont le style architectural est très différent de celui des bâtiments du quartier de la Croisette et de Brelin auquel l'hôtel serait attenant. En particulier, les bâtiments de ce quartier sont tous à toit horizontal avec des façades sans habillage en bois.

-L'implantation de cet hôtel, à proximité immédiate des bâtiments Vanoise, Beaufortain et Belledonne — caractérisés par leur faible hauteur — créerait une rupture architecturale majeure. Par son gabarit et son emprise visuelle, il ne se contenterait pas de contraster avec l'existant : il obstruerait totalement les perspectives actuelles vers la vallée.

05/05/2026

Cette perte de vue, aujourd'hui dégagée, constitue une dégradation directe et irréversible du cadre de vie des résidents, ainsi qu'une atteinte à l'attractivité paysagère du site, élément pourtant structurant de la valeur immobilière et touristique du secteur.

-A l'heure actuelle, si on regarde la Croisette depuis les pentes qui la domine du côté télésiège des Menuires, on voit un arc de cercle composé de bâtiments de différentes dimensions, mais très harmonieusement dessinés. Avec l'hôtel Eiffage, cette harmonie serait cassée par des toits en pente qui viendraient surplomber des bâtiments conçus à toit horizontal !

-Le quartier de la Croisette souffre déjà d'un déficit structurel de stationnement, particulièrement en période d'affluence. Dans ce contexte, la suppression du parking "des moniteurs" au profit du projet hôtelier aurait un effet immédiat et fortement aggravant.

Elle entraînerait une saturation accrue des places disponibles, pénalisant simultanément les professionnels (moniteurs, commerçants) et les visiteurs motorisés. Cette situation générerait des reports de stationnement anarchiques, une congestion renforcée et, in fine, une dégradation du fonctionnement global du quartier. Ce type de difficulté peut être un frein au tourisme et à l'attractivité de la station.

Le 05/05/2026

Thierry Vayssette

<p>05/05/2026</p>	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je me permets de vous écrire afin d'exprimer mon inquiétude face à l'évolution récente de la station. Au fil des années, celle-ci a perdu ce qui faisait autrefois son identité familiale et accessible. Elle semble aujourd'hui de plus en plus orientée vers une clientèle aisée, au détriment des visiteurs habituels et des familles qui y trouvaient auparavant leur place.</p> <p>Par ailleurs, la question du stationnement devient problématique. Le manque de places de parking est déjà bien réel, et pourtant de nouvelles constructions continuent de voir le jour, sans que des solutions adaptées ne soient mises en place pour accompagner cet afflux supplémentaire.</p> <p>Je regrette également que l'attention portée au paysage et à l'environnement semble passer au second plan. L'urbanisation croissante donne le sentiment que l'équilibre naturel de la station est négligé, ce qui nuit à son charme et à son authenticité.</p> <p>Ces évolutions soulèvent de réelles interrogations quant à l'avenir de la station et à la vision qui guide son développement. Il me semblerait essentiel de préserver son caractère, son accessibilité et son cadre naturel, qui ont longtemps fait sa richesse.</p> <p>Dans l'espoir que ces remarques seront prises en considération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.</p> <p>Madame tripier Christelle</p>
<p>05/05/2026</p>	<p>Madame Monsieur,</p> <p>Je souhaite par la présente exprimer un avis défavorable concernant le projet de construction d'un nouveau complexe hôtelier aux Ménuires.</p> <p>Il me semble que l'ajout d'autant de lits supplémentaires sera néfaste pour la station.</p> <p>Au-delà du manque de parking, la présence de ce complexe va générer encore plus de saisonnier et donc encore plus de besoins précaire de main-d'œuvre.</p> <p>À qui profitera vraiment ses lits lits supplémentaires supplémentaires</p> <p>Qu'en est-il de ce projet l'été ?</p> <p>Il me semble plus important d'investir dans un Complexe permettant de promouvoir la station l'été que de chercher à tout prix à caser encore plus de dkieur l'hiver.</p> <p>la station est-elle pleine à 100% tout le temps ?</p> <p>Sauf erreur cela autant de monde en plus aux départs des remontées le matin et le soir à la croisette, et sur la route...</p> <p>Les Ménuires ont su à l'instar d'autres stations préserver leur identité familiale, et c'est bien ce qui attire les familles, la présence d'un nouveau complexe hôtelier, ne répond pas à la culture de cette station.</p> <p>Ainsi, je vous remercie de tenir compte de mon avis totalement des favorables.</p> <p>cordialement, Lucile Massot</p>

<p>06/05/2026</p>	<p>Bonjour</p> <p>Nous avons consulté le dossier en question avec tous les commentaires s'y rapportant.</p> <p>Nous sommes du meme avis sur tous les points soulevés par Mr Agranier, et d'autres, tout en vous demandant si de nouvelles pistes de ski sont envisagées pour répondre à l'augmentation de leur fréquentation par la construction de cet énorme complexe ? (ajouté au projet du clocher l'Astrolabe !)</p> <p>De plus cette «massification» n'apportera aucun charme au style de la station, bien au contraire, et cette «Courchevelisation» des Ménuires depuis quelques années lui fait perdre son authenticité appréciée jusqu'à présent par les familles</p> <p>Vous comprendrez donc par ce mail que nous sommes opposés à ce projet et déçus par l'orientation « quantitative » plutôt que « qualitative » des Ménuires.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Mr et Mme Le Roux - propriétaire depuis plus de 25 ans - quartier Fontanettes</p>
<p>06/05/2026</p>	<p>Objet : Non au projet d'hôtel Eiffage Parking des moniteurs les Ménuires !</p> <p>Quelle déception !!! un conseil municipal (ou 2 ou 3 personnes) qui veut détruire le cœur de la station. Dans quel but ? économique et il faut le démontrer ou intérêts personnels ? pour oser proposer un tel projet déjà signé ou promis ? Avez vous lu ce qu'en pensent les personnes qui ont laissé un avis sur Google ? Pourquoi attendre la fin de saison pour afficher ce projet ? pour qu'il ne soit connu que par un minimum de personnes et ainsi éviter un refus presque général . Vous savez que des saisonniers de Val Thorens viennent stationner aux Ménuires , incompétence de gestion des parkings mais vous osez envoyer "la police " pour se garer "ailleurs" mais où ? le nombre de places proposées est insuffisant. Avez vous mesuré la capacité d'accueil sur les pistes déjà surchargées et avec les autres constructions en cours !!! Pourquoi ce projet au centre de la station ? Vous méprisez ceux qui vous font VIVRE !!! VOUS DEVEZ COLLER A LA REALITE, profitez en les élections sont passées ... mais une enquête économique sera peut être nécessaire .Le portefeuille de certains doit il l'emporter sur la raison? Je suis aux Ménuires depuis 2010 et je ne peux que dire : NON à ce projet UTOPIQUE béni par des hautes instances locales , régionales et nationales (certaines personnes représentes l'Etat) dont les décisions, accords et avis ont conduit notre pays dans cette situation que vous connaissez !!! Bonne réception</p> <p>Daniel Ducrocq OISANS</p>

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous remercie de mettre à disposition cette adresse e-mail afin de nous permettre de donner notre avis sur le projet Eiffage.

Je suis propriétaire dans la station depuis 20 ans (résidence secondaire) et j'y viens au moins 1 fois par semaine toute l'année car mon fils est scolarisé à Moûtiers.

Je ne suis pas favorable à un tel projet pour les raisons suivantes :

- le réseau routier n'est pas en mesure d'absorber le flux de vacanciers durant la saison d'hiver, il est saturé plusieurs heures sont alors nécessaires pour parcourir quelques kilomètres. Tout incident affectant les routes, comme l'éboulement d'un rocher sur la rn90 il y a 2 ans, crée le chaos. Il en est de même des jours neigeux (inutile de rappeler les paralysies de cet hiver).

06/05/2026

- les remontées mécaniques et les pistes sont déjà sur fréquentées durant les vacances scolaires. Les temps d'attentes dans les longues files des remontées mécaniques sont bien trop longs. Les foules agglutinées ainsi que les tensions générées par ces situations font régulièrement « le buzz »...

- le stationnement dans la station est déjà sous dimensionné durant toute la saison d'hiver (voitures garées le long des routes empêchant parfois le déneigement). Les vacanciers drainés par ce nouvel hôtel ne feront qu'amplifier ce phénomène.

- ce projet affectera la vue des appartements de la résidence Chanteneige.

Pour toutes ces raisons, j'espère que ce projet ne verra pas le jour.

En vous remerciant,

Avec mes meilleures salutations,

Dominique Larrivé